

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 52**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-huit, le dimanche 26 août à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le mardi 21 août 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

**ABSENTS : Edouard BOS ; Michel JORCIN**

**POUVOIRS : Michel JORCIN à Stéphane GIRARD**

Madame Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



**OBJET : règlement de la facture n°D.017-0401 à l'entreprise Olivier FRANCES pour la fourniture et pose de panneaux signalétiques**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la facture n°D.017-0401 adressée par l'entreprise Olivier FRANCES pour la fourniture et pose de panneaux signalétiques sur les sentiers de la commune et jalons sur les virages de la route D221.

Les prestations réalisées ne correspondant pas à la commande initiale ; mais à des travaux supplémentaires ; le conseil municipal demande à Mr FRANCES d'établir une facture correspondant aux travaux réellement exécutés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
et à l'unanimité  
accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

**Le Maire,  
Stéphane GIRARD**

